

CITY PROTECT H

Hydrofugation à base de silane, sous forme de crème, sans solvants, pour l'intérieur et l'extérieur. City Protect H est une hydrofugation de classe II, testée conforme aux systèmes de protection de surface A (selon la norme DIN 1504-2:2004).

Fiche technique Version

(1.0) 02/26



swiss  quality

- Non filmogène
- Perméable à la vapeur d'eau (réduit également l'absorption de chlorure et d'eau par le béton)
- Résiste aux alcalins
- Protège des substances nocives dissoutes dans l'eau (p. ex. sel de déneigement)
- Diminue les salissures (et les efflorescences) sur les surfaces des matériaux de construction
- City Protect H peut être utilisée sur des supports minéraux tels que les ouvrages en béton (surfaces en béton apparent, halles, ponts, etc.).

Description

Domaines d'utilisation City Protect H est une crème d'hydrofugation à base de silane prête à l'emploi. Crée une couche protectrice transparente, à peine visible, qui empêche la pénétration d'impuretés et forme une surface hydrofuge.

Caractéristiques

Propriétés	Viscosité à la livraison	Liquide
	Densité	Env. 0.9 kg/l
	Solides	Env. 80 %
	Teintes (Couleurs en stock)	Incolore
	Possibilité de coloration	Aucune coloration possible
	Durée de stockage	Dans le récipient d'origine bien fermé 1 an, à une température comprise entre 5 et 25°C.
	Température d'application	Ne pas appliquer en dessous de + 5°C (température de l'objet), plage de température idéale 15 - 22°C.
		Protéger de la lumière directe du soleil.
		Protéger de la pluie battante.
		MINERGIE-ECO®
	Étiquette environnementale	B

Point fort

Crée des surfaces hydrofuges sans boucher les pores et les capillaires du matériau de construction.

Profondeur de pénétration Classe II: >10mm

Support / traitement

Supports

City Protect H sert à la protection du béton, mais peut également être utilisée sur d'autres supports minéraux. Conformément aux exigences habituelles, le support doit être sec, propre, exempt de poussière et suffisamment solidifié. Les supports ne doivent pas avoir subi de traitement hydrofuge, sous peine d'empêcher l'absorption d'eau nécessaire. Les surfaces en béton peuvent être hydrofugées au plus tôt quatre semaines après leur réalisation. L'humidité du support doit obligatoirement être mesurée avant le revêtement (mesure < 4 % jusqu'à 20 mm de profondeur).

Application

Au pinceau et au rouleau

Application au rouleau et à la spatule possible (sur les petites surfaces).

Pour un béton de très haute qualité / peu absorbant, il ne faut pas appliquer plus de 0,2 l/m² par passage (comportement au séchage de la crème).

En cas de pluie soudaine, il faut recouvrir immédiatement les surfaces déjà traitées et stopper le travail.

En principe, il est possible d'appliquer une deuxième couche de City Protect H, mais cela est inutile dans bon nombre de cas.

Projection airless

Airless : n° 523 avec angle de pulvérisation de 50° et alésage de 0,023 pouce ou n° 421 avec angle de pulvérisation de 40° et alésage de 0,021 pouce). Ensuite, répartir (si nécessaire) directement le produit avec un rouleau à fibres longues, de façon régulière en effectuant des mouvements croisés.

Séchage

Le séchage à cœur peut durer plusieurs heures, voire plusieurs jours, en fonction de la température et de la capacité d'absorption.

Le séchage dépend de l'humidité relative de l'air, de la température de l'air et de l'objet et de l'épaisseur de couche. Les données déterminées correspondent aux conditions normalisées une température ambiante de 20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %.

Rendement

2 – 5 m²/l

La consommation dépend du mode d'application, de la structure du support et de l'épaisseur de couche réalisée. Les valeurs indiquées sont des valeurs moyennes issues de la pratique.

Nettoyage des outils

Rincer abondamment à l'eau sans attendre. Éliminer les couches séchées avec du diluant nitro.

Remarques

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, voir la fiche de données de sécurité de l'UE correspondante.

Autres remarques

Il convient de respecter les directives ASEPP et BFS.

Important

- Ne convient pas aux pierres naturelles très absorbantes et tendres (p. ex. grès).
- L'effet déperlant typique de l'hydrofugation n'est pas d'une grande importance pour la protection et il peut être plus ou moins prononcé. City Protect H est conçue de façon à ce que la substance active pénètre le plus profondément possible dans le béton, afin d'atteindre une hydrophobie parfaite.
- Avant l'application, recouvrir soigneusement les surfaces avoisinantes, en particulier le verre, la céramique, la pierre naturelle, le clinker, les métaux ou les couches de peinture.
- Lors du traitement, veillez à ce que City Protect H n'entre pas en contact direct avec du bitume.
- Il est vivement recommandé de réaliser des surfaces modèles au préalable, afin d'éviter l'apparition d'un voile laiteux (en raison d'une capacité d'absorption insuffisante, d'impuretés, etc.).



QDB est un organisme de contrôle et de certification, accrédité et notifié par l'Union européenne (numéro d'identification en tant qu'organisme notifié : 0921) ainsi qu'une autorité de contrôle et de certification selon le Code de construction de la Hesse (certificat de conformité ÜG069). Son domaine d'activité principal est le contrôle et la certification d'usines de fabrication et de produits ou de systèmes du secteur des adjuvants pour béton (EN 934), de produits pour la protection et la réparation de structures en béton (EN 1504) ainsi que de différents produits de construction conformément aux évaluations techniques européennes (ETE).



L'évaluation des peintures et vernis selon la norme MINERGIE-ECO® est basée sur l'étiquette environnementale de la fondation Suisse Couleur. La société Dold AG déclare tous les produits en se basant sur l'étiquette environnementale et propose des solutions et des produits pour toutes les applications conformes à la norme MINERGIE-ECO®.



L'étiquette environnementale permet d'identifier les produits de revêtement dans un format transparent et facile à lire. Un schéma clair selon les critères de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Classement de l'aptitude à l'emploi. L'étiquette environnementale crée la transparence pour les peintres en bâtiment, les architectes, les planificateurs et les maîtres d'ouvrage. Tous les produits de Dold AG sont classés dans les catégories A à G.



Dold AG a été fondée le 1er août 1921 par Hans Dold à Wallisellen. Jusqu'à aujourd'hui, l'entreprise Dold se trouve au même endroit et est l'un des principaux fabricants de peintures et de vernis. Fabricant de peintures en Suisse. C'est à Wallisellen que Dold AG développe et produit ses produits innovants. Gamme de peintures et de vernis pour les peintres en bâtiment ainsi que pour les clients industriels.



Usine suisse de peintures et vernis certifiée ISO 9001 / 14001 / 45001. Dold AG est l'une des rares usines de peintures et de vernis qui ne se contente pas de la gestion de la qualité, mais aussi son système de gestion de l'environnement, ainsi que les processus de sécurité au travail et d'hygiène. Ont été certifiées en matière de protection de la santé. Ces certifications représentent pour Dold AG un engagement clair envers toutes ses parties prenantes.



Les produits respectueux de l'environnement sont une préoccupation pour DOLD. La fondation PME Clima confirme à Dold AG sa contribution à la protection volontaire du climat. Pour cette cause, DOLD verse toutes les émissions directes de CO2 sous forme d'électricité, de chauffage et de mobilité à un projet compensées par un projet de reforestation en Uruguay. C'est une contribution à long terme à la protection du climat et à l'environnement.

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de supports différents excluent toute revendication à partir de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche technique perdent ainsi leur validité.